

**MÉMOIRE DÉPOSÉ AU BAPE DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS CONCERNANT LE PROJET RABASKA**

241 P NP **DM533**

Lévis, le 25 janvier 2007.

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Aux commissaires du BAPE

Nous sommes une jeune famille résidant dans le vieux Lévis et nous désirons vous faire part de notre opposition face au projet Rabaska.

À notre avis, le Québec doit emprunter **concrètement** la voie du développement durable, celle d'un développement plus respectueux de l'environnement. Il est urgent de favoriser une utilisation plus grande des différentes formes d'énergies renouvelables comme l'éolien, le solaire et le géothermique et de réduire notre consommation collective et individuelle des énergies fossiles comme le pétrole et le gaz naturel. Il est maintenant connu et démontré scientifiquement que ces différentes formes d'énergies fossiles sont en grande partie responsables de l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui sont, à leur tour, responsables d'une augmentation accélérée du climat sur la Terre.

Dans ce contexte actuel des changements climatiques observables et inquiétants, il nous apparaît essentiel d'agir rapidement. Les autorités ont le devoir de ne pas fermer les yeux face à de tels constats et de ne pas remettre à plus tard quand... il sera trop tard!

Nous voulons léguer une Terre en santé aux générations futures et nous croyons que le Québec peut être un exemple à suivre dans le monde de par ses orientations en matière d'environnement. De plus, nous croyons fermement que la qualité de notre environnement ne doit en aucun cas être assujettie à la rentabilité économique.

Voilà pourquoi nous croyons que le projet Rabaska est inacceptable.

Nous espérons, par ce présent mémoire, que nous aurons contribué à faire un choix éclairé en faveur de l'environnement.

Claudia Parent et Frédéric Vallières